

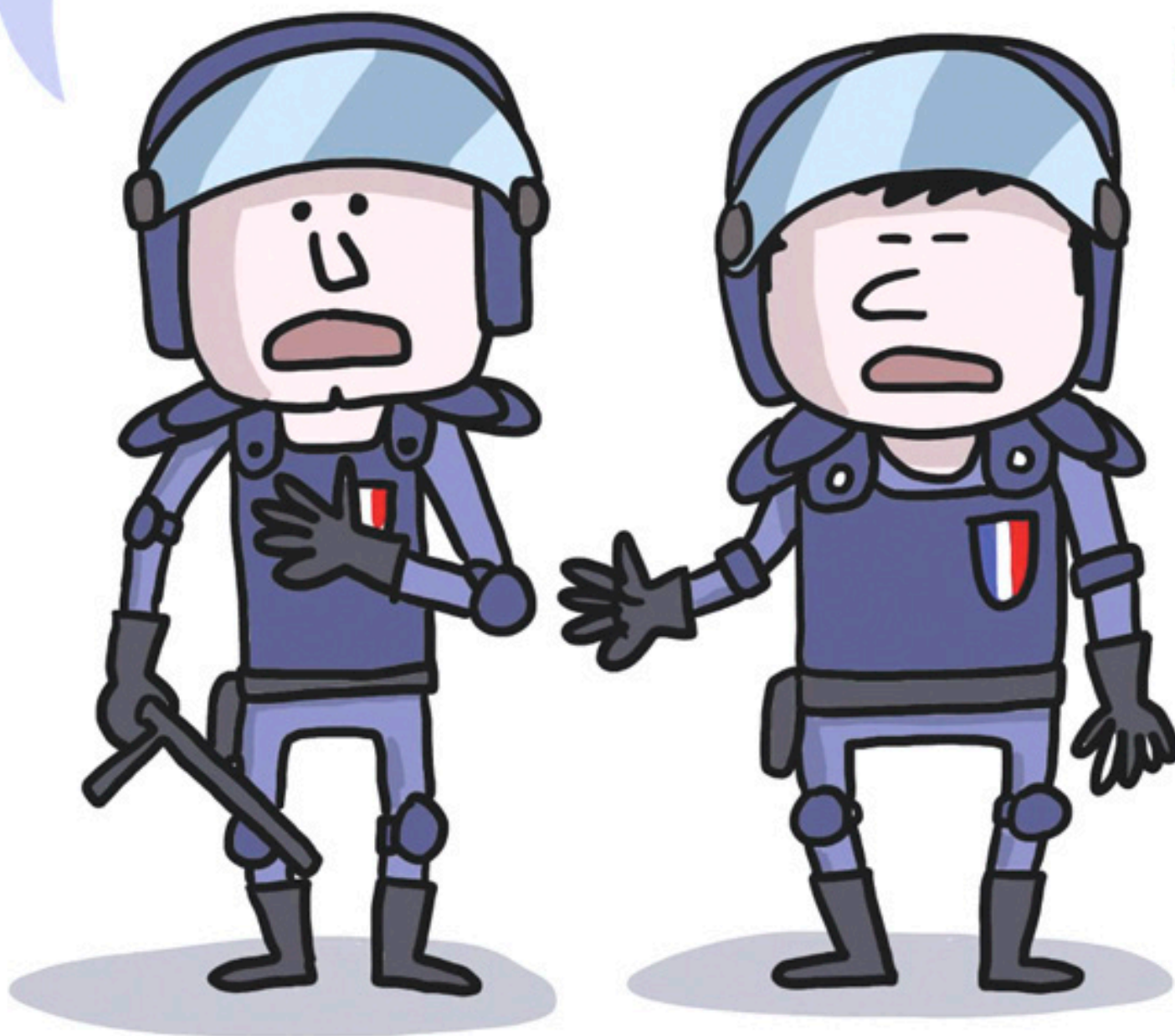
Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

AFFAIRE BENALLA :
ENFIN UN FEUILLETON DE L'ÉTÉ PALPITANT

LE MEC A DÉBARQUÉ
ET A COMMENCÉ À
TABASSER LES MANIFESTANTS
SANS AUCUNE RAISON.

COMMENT
DEVINER QUE C'ÉTAIT
PAS UN COLLÈGUE ?



expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

Pouvoir et contre-pouvoir

L'été a d'abord été marqué par ce qu'on appelle désormais l'affaire Benalla. Il y a bien sûr l'aspect rocambolesque et le personnage : un homme qui joue au flic, avec sa panoplie, ses armes et sa grosse voiture à gyrophare, et surtout ses passe-droits. Cet aspect pourrait prêter à sourire, si l'individu, accompagné de son petit camarade de jeu, Vincent Crase, n'avait pas tabassé un homme place de la Contrescarpe et agressé sa compagne. Ce mauvais conte de la rue Mouffetard dévoile plus encore la conception de l'exercice du pouvoir du président : si personne ne voit rien, alors tout est permis.

Benalla était donc un mercenaire en charge de la sécurité de Macron, alors que des fonctionnaires sont en charge de cette fonction à l'Elysée. Et c'est sans doute ça le problème de Macron : les fonctionnaires servent l'Etat et non pas seulement l'individu qui est censé le représenter. Les fonctionnaires rendent des comptes, sont censés servir l'intérêt général, pas les mercenaires qui ne sont fidèles qu'aux intérêts privés du prince qui les paye. Évidemment, de tels faits dévoilés alimentent la crise de confiance en la politique, les croyances aux complots, comme à chaque fois qu'on gouverne dans l'ombre et au mépris des lois. A la fin, c'est aussi l'extrême droite qui marque des points. Tout aussi grave, « l'épisode » Benalla témoigne une fois de plus ô combien le recours à la violence, évidemment tout aussi inacceptable et condamnable lorsque celle-ci est commise par des policiers/gendarmes en

exercice, est devenu monnaie courante depuis plusieurs années, fruit d'un choix assumé de la part de l'Etat et de ses différents gouvernements qui ne tolèrent ni la contestation de leurs projets ni l'émergence d'alternative. Enfin, et nous devons nous en rappeler, passée la couverture médiatique de l'événement, et le licenciement du barbouze qui s'est fait choper... rien. Pas de remise en cause de cette forme d'exercice du pouvoir, même pas un semblant de reconnaissance de la gravité des faits, bref de cette faute grave, par Macron. Juste un « Et alors ? » et un « qu'ils viennent me chercher », sortie bravache dont la puérité s'accorde bien avec l'attitude de son mercenaire et proche ami, Benalla.

Ce qui ne signifie pas autre chose que le fait que Macron nous dit clairement qu'il continuera à gouverner comme il l'entend, quoi qu'en pense la population. Et tant pis si le chômage continue d'appauvrir les plus faibles, si le pouvoir d'achat recule, la méthode demeure : tout pour les riches et les puissants-es...

Nous devons donc nous préparer. Et force est de constater que nous ne sommes pas en position de force pour l'instant. Les précédentes réformes antisociales sont passées, la dernière en date étant celle qui touche les agents et le service public des transports en commun de la SNCF. Et ce malgré une mobilisation très longue et inédite des cheminot-es. D'autres contre-réformes nous attendent : celles des institutions, suspendue du fait de l'affaire Benalla, et surtout, dans les temps qui viennent, celle de la fonction publique et celle

des retraites, entre autres. Le rapport Cap 22, que Solidaires a fait fuiter, a de quoi nous faire frémir tant il montre en détail la volonté de détruire morceau par morceau la fonction publique, et donc ce service indispensable aux usager-es, à commencer par les plus modestes. Coupes budgétaires, transfert d'un maximum de compétences au privé, voilà les objectifs. Encore et toujours des cadeaux au patronat, on le sait, qui est encore et toujours le grand gagnant de l'exercice du pouvoir façon Macron et ses prédécesseurs. Nous devons nous organiser pour contrer cela, c'est pour cela que nous sommes passés dire bonjour aux participant-es de l'université d'été du Medef à Jouy-en-Josas le 29 août, histoire de joyeusement se motiver et de se mettre en jambe pour cette rentrée sociale. Car l'enjeu de cette rentrée est fort, nous n'avons pas d'autre choix que de construire un contre-pouvoir à nouveau efficace, maintenant. C'est pour cela que nous nous organisons syndicalement et de façon unitaire pour nos salaires, nos emplois, nos droits pour que dans chaque lieu de travail, et de manière interprofessionnelle nous puissions être victorieux.

Cette année, Solidaires à 20 ans, et comme on ne va se contenter de souffler symboliquement des bougies, cette date doit aussi nous inciter à réfléchir ensemble aux moyens de renforcer notre outil syndical et de (re)penser nos stratégies pour gagner, pour contrer le pouvoir et construire une autre société. 20 ans, pour une Union syndicale 2.0.

Solidaires fête ses vingt ans

Faut-il oublier le passé pour construire l'avenir?

1981 : le syndicalisme face à l'arrivée de la gauche au pouvoir...

Initiative d'un syndicat « autonome » né de la scission CGT/CGT-FO de 1948, la FGSOA (Fédération générale des salariés des organismes agricoles et de l'agro-alimentaire) syndiquant à la MSA, au Crédit agricole et dans les industries de l'agro-alimentaire, qui pense que pour conforter des mesures progressistes avec un gouvernement de gauche, il faut « faire comme en 36 », c'est-à-dire occuper les usines, être en grève, pour obliger le patronat et le gouvernement à se mettre d'accord sur des avancées sociales. Ce syndicat estime que pour développer une lutte syndicale il faut l'unité syndicale, il prend donc l'initiative de contacter la CGT qui lui répond... que l'unité syndicale peut se réaliser en adhérant à la CGT. De la même façon, les responsables de la CFDT lui répondent... que l'unité syndicale peut se réaliser en adhérant à la CFDT.

Par ailleurs, aucun ne développe l'idée de pressions sociales et syndicales vers le nouveau gouvernement élu. Les responsables de la FGSOA prennent alors l'initiative de contacter d'autres syndicats autonomes et non confédérés. Le 10 décembre 1981, les délégations de dix organisations syndicales « autonomes » se retrouvent dans une même salle pour la première fois.



1989 : contacts du Groupe des Dix (G10) avec SUD PTT

Le Groupe des Dix (G10) contacte SUD PTT qui vient de se créer suite à l'exclusion de militant-es de la CFDT Poste et Télécommunications. La « greffe » avec SUD PTT va prendre, marquant ainsi que des syndicats de « culture CGT » peuvent s'associer avec des syndicats de « culture CFDT ». Un autre syndicat, le CRC (Coordonner Rassembler Construire), qui deviendra SUD Santé Sociaux, se développe dans les mêmes conditions que SUD PTT. En 1989, une très longue grève a lieu aux Finances qui va notamment confirmer l'indépendance syndicale du principal syndicat du G10, le SNUI (Syndicat national unifié des Impôts - aujourd'hui Solidaires Finances publiques), par rapport au Parti socialiste. Ces éléments vont faciliter l'arrivée de SUD PTT. La politique du PS et du gouvernement Mitterrand-Rocard a des conséquences dans le mouvement syndical et au sein du G10. **Certaines organisations syndicales vont se satisfaire progressivement d'un syndicalisme d'accompagnement**, d'autres vont maintenir leur indépendance syndicale et demeurer fidèles à leurs revendications, quel que soit le gouvernement en place. La FGSOA (organismes agricoles), la FAT (transports) et la FMC (maîtrise et cadres SNCF) vont ainsi quitter le G10 en janvier 1993 et rejoindre le courant UID, qui vient de faire exploser la FEN, pour créer l'UNSA. Ceci va précipiter, en réponse, la rédaction de statuts propres au G10.

1994 : le syndicalisme et le mouvement social, unité indispensable

Plusieurs syndicats du Groupe des Dix (dont SUD PTT, le SNUI, CRC Santé Sociaux, etc.) participent en 1993, avec des équipes militantes de la gauche CFDT et des camarades de la FSU, un peu de la CGT, et des associations, etc., à la création du mouvement Agir ensemble contre le chômage (AC!). Au printemps 1994, plusieurs Marches sillonnent l'ensemble de la France et convergent sur Paris clamant « Un emploi, c'est un droit; un revenu, c'est un dû! ». Ces mobilisations seront l'occasion de rapprochements entre équipes militantes de différentes organisations syndicales qui, pour la plupart, se retrouvaient déjà dans la rédaction de la Revue syndicale « Collectif ».

Décembre 1995 : un conflit social majeur...

En décembre 1995, un conflit social important se développe dans le pays, en opposition au « plan Juppé » de réforme de la Sécurité sociale, et notamment de réforme des retraites et de l'assurance maladie. La grève est particulièrement forte dans les services publics chargés des transports en commun (SNCF, RATP,



etc.). Nicole Notat et la direction de la CFDT soutiennent le gouvernement dans cette réforme. Positionnement qui va provoquer de fortes tensions à l'intérieur de la CFDT, et aussi des divisions au sein de la « gauche CFDT » entre des équipes militantes qui pensent qu'il

faut rester à la CFDT et qu'il est possible de « gagner » lors du prochain congrès confédéral, et des équipes militantes qui pensent que la bataille est désormais perdue à l'intérieur de la CFDT. Ces dernières quittent la CFDT et constituent de nouveaux syndicats ou de nouvelles fédérations qui vont souvent prendre l'appellation SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques) et qui vont demander à rejoindre le Groupe des Dix.

1998 : congrès constitutif de l'Union syndicale Groupe des Dix

Les 14 et 15 janvier 1998 se tient le Congrès constitutif de l'Union syndicale Groupe des Dix à La Plaine Saint-Denis. En novembre 1995 s'était tenue à Saint Ouen une Assemblée générale regroupant les représentants de 13 syndicats et fédérations pour tester des projets de Statuts et de Règlement intérieur, en particulier le fonctionnement au consensus. Le premier congrès officiel de 1998 entérine donc ce fonctionnement. Malgré les différences de culture entre « les SUD » et « les non SUD », l'ensemble des organisations s'engage dans des orientations communes claires. Ainsi, le Groupe des Dix et plusieurs de ses organisations membres participent à la création d'ATTAC en 1998. L'Union syndicale Groupe des Dix fait partie du Collège des fondateurs d'ATTAC qui est créé en 1998. Les 19 et 20 novembre 1998 se tient une Assemblée générale des G10 locaux qui regroupe 110 militantes et militants représentant vingt-huit G10 locaux et témoigne de la volonté de construire des structures de base locales interprofessionnelles.

2001 : le G10 devient Solidaires

Le deuxième Congrès se tient les 21 et 22 novembre 2001 à la Maison des syndicats de Créteil. Après des débats, l'adoption de l'identifiant « Solidaires » est acceptée par l'ensemble des organisations nationales. Cette adoption témoigne que la période de questionnement entre « les SUD et les non SUD » est désormais tournée : nous sommes tous « Solidaires ». Au cours de ce congrès, nous constatons que nous parvenons à élaborer ensemble des débuts d'alternatives dans de nombreux domaines, que nous formulons des revendications concrètes partagées et que nous sommes souvent d'accord sur les stratégies syndicales à mener, tout ceci par notre fonctionnement au consensus.

2006 : représentatifs dans la fonction publique

Solidaires obtient la représentativité dans la fonction publique fin 2006 par



une décision du Conseil d'Etat, ce qui va nous permettre de siéger au Conseil supérieur de la Fonction Publique d'Etat par un décret du 1^{er} mars 2007. Les suites de cette première reconnaissance vont être nombreuses et importantes : pour la première fois, en 2007, Solidaires sera partie prenante des négociations salariales. Cette représentativité nous donne plus de crédibilité auprès des salarié-es, et pas seulement dans les fonctions publiques. Elle nous facilite enfin l'ouverture des portes aux intersyndicales « Fonctions publiques » puis « interprofessionnelles ». Ce sera aussi l'ouverture et l'accès à de nouveaux droits et moyens syndicaux. Solidaires Fonction Publique obtiendra un second siège suite aux élections professionnelles de 2011, confirmé par celles de 2014.

2008 : un syndicalisme revendicatif et internationaliste

Le 4^e Congrès de Solidaires se tient à Saint-Jean-de-Monts en juin 2008. Ce Congrès (le premier hors Ile-de-France et le premier organisé principalement par une équipe militante locale) est perçu par les participantes et les participants comme le premier « vrai » congrès de Solidaires. Le travail sur le dossier revendicatif y est largement développé. L'homogénéité de l'organisation « Solidaires » est ressentie par la plupart des



participant-es. Des délégations invitées nombreuses, syndicales ou du mouvement social, interviennent en tribune (autres organisations françaises, européennes, internationales). La présence de délégations étrangères marque l'engagement international de Solidaires qui jouera un rôle déterminant dans la

droit de vote en Congrès et en Comité national (instance trimestrielle chargée de définir les positions et les campagnes interprofessionnelles de Solidaires). Une charte des Solidaires locaux est adoptée. L'homogénéité de Solidaires se constate aussi dans les avis partagés entre les organisations nationales (syn-



constitution d'un Réseau syndical international de solidarité et de luttes dont la première rencontre aura lieu en 2013.

2009 : la place des Solidaires locaux

Un congrès extraordinaire en octobre 2009 acte la place politique donnée aux Solidaires locaux qui ont désormais le

dicats et fédérations) et les structures locales (Solidaires locaux). Dans de nombreux domaines, le développement de l'Union syndicale Solidaires se fait par les Solidaires locaux et par leur ancrage sur le terrain. Les Solidaires locaux sont aussi le lieu d'expérimentation et de mise en pratique de l'activité interprofessionnelle pour les militantes et les militants.



2012 : une manifestation Solidaires

En mars 2012, Solidaires organise sa première manifestation nationale sous ses propres et seules revendications et couleurs. 5 000 camarades manifestent à Paris, de la Bourse à Jaurès. Cette première manifestation « Tous ensemble, mais Tous seuls », apparaît comme un signe de majorité de l'organisation Solidaires. Plutôt que de regimber contre l'attentisme des autres organisations syndicales, l'Union syndicale Solidaires se démontre qu'elle peut prendre seule une initiative, et la réussir.

2013 : constitution du réseau syndical international de solidarité et de luttes

Fort de son engagement internationaliste, l'Union syndicale Solidaires a joué un rôle très actif dans la construction du Réseau syndical international de solidarité et de luttes après la rencontre syndicale internationale en mars 2013 de Saint-Denis qui a rassemblé plus de 200 militantes de plus de 60 organisations d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Ce réseau mondial rassemble des organisations, courants, tendances ou réseaux syndicaux de tous les continents, avec des histoires, des cultures politiques différentes, mais avec des pratiques assez proches et qui partagent la double volonté d'organiser des luttes pour la défense des revendications immédiates des travailleur/euses et pour transformer radicalement la société.

2014 : une Union syndicale féministe !

Lors de son 6^e congrès en juin 2014 à Dunkerque, Solidaires adopte une résolution spécifique « Égalité entre les femmes et les hommes : un enjeu syndical » comprenant deux axes : « Plateforme revendicative pour l'égalité femmes/hommes » et « Les femmes dans l'Union syndicale



Expressions Numéro 42 - septembre 2009 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



« Après l'annonce du plan social, ça a été un moment de stupeur générale... mais la rage est là » Maria - La Redoute (Roubaix)

WWW.SOLIDAIRES.ORG

Expressions Numéro 37 - mai 2008 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires




**NI ETAT D'URGENCE PERMANENT !
NI DECHÉANCE DE NATIONALITÉ !**

Expressions Numéro 31 - octobre 2007 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



Les Parrains du G20 au secours de la finance

Expressions Numéro 33 - août 2008 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



PERSONNE N'EST ILLÉGAL

Expressions Numéro 38 - juin 2009 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

Quel avenir ? pour le syndicalisme



REGRESSION SOCIALE CASIFFIT

Solidaires: des pistes pour avancer!. L'importance de ces questions est stipulée au sein même de nos statuts actuels «*le syndicalisme s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes*». Les inégalités entre les sexes traversent l'ensemble de la société (travail, école, famille, vie publique), le souci de les combattre ne se limite pas au champ professionnel. Le syndicalisme, tel que nous le concevons, veut promouvoir l'adhésion, l'activité, la participation et l'engagement des femmes à toutes les tâches et tous les échelons du syndicalisme. L'engagement de Solidaires sur ces questions se traduit également par notre implication sur nombre d'aspects, notamment le développement d'une dynamique pour un 8 mars de luttes et de grèves des femmes, la lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel, ...

2018: les 20 ans de Solidaires, ça se fête !

Le Bureau national Solidaires de septembre 2018 devait arrêter les modalités et la temporalité d'initiatives visant à fêter les 20 ans de notre Union syndicale. Cet anniversaire doit non seulement être l'occasion de tirer un bilan de notre projet syndical mais aussi de nous inscrire dans le présent, en échangeant sur les évolutions actuelles du syndicalisme et sur les stratégies à développer face aux difficultés rencontrées pour enrayer

les politiques antisociales d'un pouvoir hégémonique et brutal. Au-delà d'une initiative (ou d'initiatives) «*nationale*» en région parisienne, l'idée est que nombre de Solidaires locaux s'emparent de cet année anniversaire pour construire localement des événements (réunion, débat, expos, concert, fête, ...).

POUR EN SAVOIR PLUS

Les rubriques de notre site national :
«*Solidaires: Comment ça marche?*»
<https://solidaires.org/-Solidaires-comment-ca-marche->

«*Solidaires vue par des sociologues*»
<https://solidaires.org/Solidaires-vue-par-des-sociologues>

Article du sociologue Jean-Michel Denis
«*De l'innovation à l'expérimentation. Une expérimentation en matière syndicale: l'Union Syndicale Solidaires*»
https://solidaires.org/IMG/pdf/solidaires_innovation_experimentation.pdf

Interview d'Annick Coupé (ancienne déléguée générale de Solidaires) : «*Le syndicalisme est un outil irremplaçable*»
<https://solidaires.org/Interview-d-Annick-Coupe-dans-Ballast>

La brochure issue des travaux du 7e congrès de notre Union syndicale à Saint-Brieuc en juin 2017
https://solidaires.org/IMG/pdf/brochure-congres-2017-tout_small.pdf

Expressions Numéro 59 - février 2013 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



**FLEXIBILITÉ
LICENCIEMENTS
AUSTÉRITÉ**

– Arrêtons les dégats !

LOCATAIRES HLM



DAL HLM

3 questions au :

DAL HLM
(Droit Au Logement HLM)

Qu'est-ce que ça vous évoque « le pognon de dingue » pour les aides sociales ?

Que Macron et les banquiers qui l'entourent osent parler ainsi des aides sociales relève d'un mépris et d'une morgue. Mais la réalité va être plus dure encore ! Les aides au logement (APL, AL) ont déjà baissé de 5€ et ne vont pas être réévaluées cette année. Pour les locataires HLM elles ont baissé jusqu'à 60€, baisse prise en charge par le bailleur, ce qui va se sentir sur l'entretien des logements, les réhabilitations et les constructions. Et ce n'est qu'un début : le budget logement 2019 de l'état est en baisse de 10% et paye lourdement la politique anti sociale du gouvernement. Plus dangereuse encore, une des priorités du gouvernement, la fusion des aides sociales va se traduire par une nouvelle baisse des APL, et la remise en cause de l'ASS. À nouveau les moins riches vont faire les frais de la politique des millionnaires de Macron.

Ce gouvernement fait la guerre aux locataires, aux mal-logés, aux pauvres, à la protection sociale, comme il s'attaque aux services publics, aux salarié-es, aux acquis sociaux, aux corps intermédiaires... même si le découragement a gagné du terrain, les attaques sont nombreuses et vont immanquablement déclencher colère et révolte !

Où en êtes-vous de vos combats ?

Depuis sa création, les luttes du DAL ont permis le relogement de plus de 20 000 familles ! Mais au-delà de la défense des intérêts personnels, des droits ont été conquis : l'accès à un logement stable, décent, accessible, bon marché, des politiques du logement, la législation, les droits des opprimés du logement. La loi DALO, le droit à l'hébergement, les droits des habitant-es de taudis, l'intermédiation locative à la place de l'hôtel, l'encadrement des loyers, la loi SRU et de nombreuses autres mesures créent un corpus général du droit au logement. Mais ces lois sont insuffisamment appliquées, car loger les classes populaires n'est plus un objectif.

Aujourd'hui, le DAL se mobilise contre le projet de loi ELAN qui vient retirer des droits aux locataires, aux mal logés et aux sans-logis et jette le logement social

dans la gueule des loups de la finance, conséquence immédiate de la ponction de 1,5 milliards opérée par Macron sur les bailleurs sociaux, et donc sur les locataires HLM.

La loi ELAN criminalise les occupant-es sans titre et les squatters les menaçant d'un an de prison et 15000 euros d'amende et prévoit de les expulser sans jugement. Elle précarise les locataires avec le bail mobilité, accélère l'expulsion des ménages les moins riches, fait quasiment disparaître les logements neufs adaptés au handicap, diminue la qualité des logements neufs, autorise le bétonnage du littoral et beaucoup d'autres mesures qui au lieu de relancer la construction de logements, vont soutenir la spéculation, le logement cher et les possédants.

Pour dénoncer cette loi profondément anti-pauvre, et même répressive contre les habitant-es sans titre, nous manifestons le 1er septembre dans plusieurs villes en France.

Vous entrez en campagne électorale, quels en sont les enjeux et comment vous aider ?

Les élections des représentant-es des locataires auront lieu cet automne. Comme il y a quatre ans, le DAL va présenter des listes. Les représentant-es locataires sont très minoritaires aux conseils d'administrations des bailleurs – tout comme ceux des salarié-es - mais cette présence permet d'obtenir les informations indispensables à l'organisation des locataires pour lutter et défendre leurs droits.

Et il va y en avoir besoin face aux attaques contre les locataires, les mal-logés et le logement social : vente des HLM, baisse des APL, fusions...

Les locataires vont subir le contre coup de la main basse de l'état sur la trésorerie nécessaire à l'entretien des immeubles, surtout dans les quartiers populaires menacés alors d'une dégradation rapide ou d'opérations de démolition/épuratation sociale via l'ANRU.

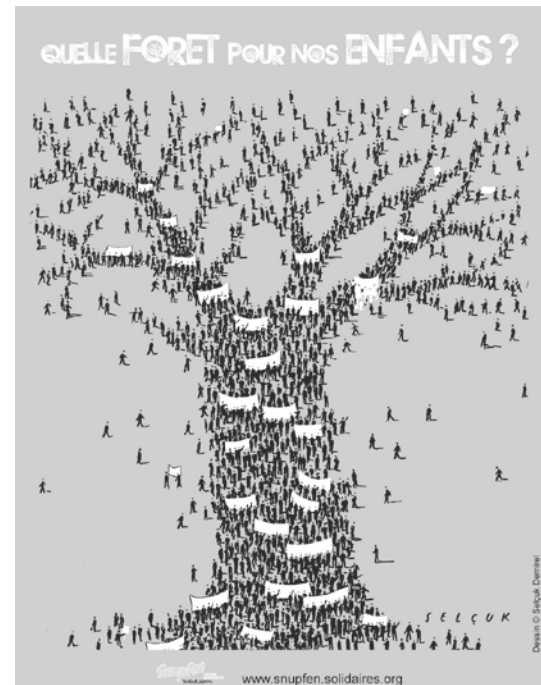
Les bailleurs sociaux (offices HLM) doivent fusionner, certains deviennent de véritables mastodontes (ESH) où le patronat et les banques sont actionnaires majoritaires et décident de stratégies financières déconnectées des besoins des locataires. Tout cela se fait sans consulter ni même informer les locataires et c'est là l'intérêt d'être présent-es dans les instances.

Le DAL HLM mène des luttes avec les locataires et les comités DAL et les associations pour la baisse des loyers et des charges, contre les expulsions, les projets de rénovation urbaine imposés, pour un meilleur entretien des immeubles et des logements et pour la solidarité entre locataires, mais aussi avec les mal-logés pour le droit au logement pour touTEs !

En Ile-de-France une liste avait été déposée avec le soutien de SUD Rail il y a quatre ans à ICF, le bailleur de la SNCF. Toutes les UL et les sections qui le souhaitent sont les bienvenues ! Et que les militant-es Solidaires qui souhaitent être candidat-es, participer à la campagne ou militer avec DAL HLM n'hésitent pas à nous contacter !

Pour contacter DAL HLM : 06 11 78 86 67
contact@dalhlm.org Facebook : DAL HLM.
Ou la Fédération Droit Au Logement :
sec@droitaulogement.org
www.droitaulogement.org
Facebook : DAL – Droit Au Logement

infos solidaires



Marche pour la forêt Septembre/Octobre

Cette action a pour but d'alerter l'opinion publique sur la privatisation de la gestion des forêts publiques et l'industrialisation de la forêt. Elle s'adresse aux personnels de l'Office national des forêts (ONF), aux associations de protection de l'environnement mais également à tous les citoyen-nes amoureux-euses de la forêt. Elle est organisée à l'initiative de l'intersyndicale de l'ONF dans laquelle le SNUFFEN-Solidaires s'investit à fond. Les départs s'échelonnent du 16 au 26 septembre selon les quatre itinéraires possibles qui convergeront le 24 octobre à Cérilly, à proximité de la forêt de Tronçais, dans l'Allier. Le 25 octobre, grand rassemblement pour la forêt, à Tronçais. Pour voir étapes, parcours et s'inscrire rien de plus simple : <https://marche-pour-la-foret.webnode.fr>.

Délégation Solidaires en Palestine

À la fin octobre une délégation de militant-es de Solidaires se rendra en Palestine. Celle-ci devrait être l'occasion d'élargir le nombre de personnes qui pourront témoigner de la vie et des luttes des Palestinien-nés auprès des autres militant-es et de leurs collègues de travail. Elle sera centrée sur les liens syndicaux et avec les secteurs salariés en lutte mais prendra des contacts au-delà avec des associations, ONG nous permettant ainsi de mieux connaître la richesse du mouvement social sur place. Au retour, les membres de la délégation seront disponibles pour réaliser du matériel et faire des comptes-rendus lors de réunions dans leurs secteurs et villes. Une perspective enrichissante pour toute notre Union syndicale à un moment fort des luttes palestiniennes au plan politique et social.

« Le féminisme est cette opinion extrémiste selon laquelle les femmes sont des gens. »

Convoi solidaire pour le camp de Lavrio

Mi-octobre, Solidaires participera à un convoi à destination du camp de Lavrio en Grèce. Ce camp est occupé par des exilé-es kurdes ayant fui la répression des régimes turcs et iraniens, ou la guerre en Syrie, dont une cinquantaine d'enfants en bas âge. Ce convoi sera

l'occasion de réaffirmer notre solidarité avec les exilé-es et notre volonté de lutter contre l'Europe-forteresse. Pour y participer par des dons matériels ou financiers, contactez Mylène (mylnoc@gmail.com) ou Yann (baaz@riseup.net). perspective enrichissante pour toute notre Union syndicale à un moment fort des luttes palestiniennes au plan politique et social.

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 5 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,
Montreuil-sous-Bois (93)



Graphisme : Atelier du Bonjour



Après les fiascos Autolib' et Velib' : Pour un service public parisien de la mobilité!

Rien ne va plus en matière de mobilité douce à Paris : après dix ans de succès, le changement d'exploitant de Vélib' s'est fait dans la douleur en janvier dernier et a débouché sur un fiasco industriel et social. Ainsi, le nombre d'utilisations quotidiennes des vélos a été divisé par dix en raison de nombreux bugs techniques et de la lenteur des travaux d'installation des nouvelles stations ; la location de cycles à assistance électrique, présentée comme l'innovation majeure introduite par la société Smovengo, le nouveau concessionnaire, se fait elle rare.

Il aura aussi fallu quinze jours de grève en novembre 2017, suivie par 100 % du personnel d'exploitation, pour imposer la reprise d'une partie du personnel à la nouvelle société, la ville ayant omis d'inscrire ce point tant dans la délégation de service public qui la liait à la société Cyclocity, l'exploitant d'origine rattaché au groupe JC Decaux, qu'à l'occasion de l'appel d'offres. La justice, saisie en référé par le CHSCT, le comité d'entreprise et les syndicats de l'entreprise, n'a, elle, pas tranché la question de l'applicabilité de l'article L. 1224-1 du Code du travail, qui garantit au personnel la poursuite du contrat de travail en cas de reprise d'activité.

Le groupe Bolloré, exploitant d'Autolib' depuis 2010, a lui profité de la faiblesse de la municipalité qui fait suite au scandale Vélib' pour présenter prématurément une facture d'exploitation salée de plus de 250 millions d'euros ce qui a provoqué en retour l'ire de la Maire de Paris et la rupture anticipée du contrat qui courait pourtant jusqu'en 2023. A chaque fois, on retrouve à la manœuvre le syndicat mixte Autolib-Vélib', où Paris est majoritaire, mis en place à l'occasion de l'extension de ces deux services à la Métropole du Grand Paris.

Les salarié-es, dernier roue du carrosse

Dans les deux cas, les salarié-es ont eu à payer le prix fort : Smovengo, après avoir dû reprendre des dizaines d'ex-salarié-es avec une partie de leur statut collectif, n'aura de cesse de vouloir torpiller l'accord de fin de conflit de 2017 et d'imposer sa nouvelle organisation du travail qui généralise entre autre le travail de nuit, limité auparavant à une catégorie de personnel.

En réponse, plus de 80 % du personnel se met en grève à partir du 17 avril dernier pour revendiquer prioritairement la majoration à 100 % des dimanches et des jours fériés travaillés contre zéro désormais, le rétablissement de la majoration de nuit à 45 %, contre 10 % suite au changement de convention collective ainsi qu'une véritable politique repas. Soutenus par la CGT et SUD, ils tiennent des piquets sur les deux entrepôts de Villeneuve-la-Garenne et d'Alfortville. Plutôt que de négocier, la société saisit alors la justice pour demander que la grève soit déclarée illicite en l'absence de préavis, un attachement tardif à la mis-

sion de service public qu'elle méprise pourtant depuis la reprise chaotique du service ; le juge, dans une décision qui fait grand bruit, abonde en ce sens mais retient la bonne foi des grévistes permettant ainsi la poursuite du présent conflit. En réponse, la direction finit par licencier en juin dernier une vingtaine de grévistes dont la demande de réintégration sera examinée par les Prud'hommes de Nanterre le 25 septembre prochain à 9 h.

La morale de l'histoire

A Autolib', un plan social a minima a lui été mis en œuvre dès l'officialisation de la rupture du contrat, le reclassement du personnel chez les nouveaux opérateurs retenus par la ville tels Renault et PSA n'est lui pas prévu, fin de l'histoire.

Moralité, le transport public est une affaire trop sérieuse pour la laisser dans les mains de groupes privées obsédés par la rentabilité, seul un véritable statut des personnels concernés, les mettant ainsi à l'abri de la loi du marché et préservant leur savoir-faire, peut permettre d'assurer les missions dévouées à un service public. Aussi mettre en régie publique ces services est non seulement nécessaire mais urgent!